

**SECTION 1 Identification****1.1. Identificateur SGH du produit**

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid
Type de produit	: Huile lubrifiante
Nombre de pièces	: 20418

**1.2. Autres moyens d'identification**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique**

Utilisation de la substance/mélange : Huile lubrifiante

**1.4. Données relative au fournisseur**

Lucas Oil Products, Inc.  
3199 Harrison Way NW  
Corydon, IN 47112  
USA  
T 800-342-2512  
[sds@lucasoil.com](mailto:sds@lucasoil.com) - [www.LucasOil.com](http://www.LucasOil.com)

**1.5. Numéro de téléphone d'urgence**

Numéro d'urgence : For Chemical Emergency Call ChemTel 24hr/day 7days/week. Within USA, Canada, Puerto Rico & US Virgin Islands: 1-800-255-3924. International: 1-813-248-0585 (collect calls accepted). Australia: 1-300-954-583. Brazil: 0-800-591-6042. China: 400-120-0751. India: 000-800-100-4086. Mexico: 800-099-0731.

**SECTION 2 Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3	H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Étiquetage GHS CA**

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### Conseils de prudence (GHS CA)

- H402 - Nocif pour les organismes aquatiques  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
P321 - Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette).  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3 Composition/information sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée	Lubricating oils (petroleum), (C=20-50) hydrotreated neutral oil-based Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	n° CAS: 72623-87-1	45 - 70*	Danger Asp. 1, H304
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	n° CAS: 64742-55-8	15 - 40*	Danger Asp. 1, H304

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	Lubricating oils (petroleum), (C=15-30), hydrotreated neutral oil-based Baseoil - unspecified / lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based / paraffin oils	n° CAS: 72623-86-0	0,5 - 1,5*	Danger Asp. 1, H304
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)-	ar-Nonyl-N-(nonylphenyl)benzenamine	n° CAS: 36878-20-3	0,1 - 1*	Repr. 2, H361 Aquatique Chronique 4, H413
Thio alkyl long chain alkyl ester	-	n° CAS: Undisclosed	0,012 - 0,12	Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1, H317 Aquatique Aigu 2, H401
4-Methyl-1H-benzotriazole	Methylbenzotriazole ; Toly triazole, Methyl-1H-benzotriazole, 1H-benzotriazole, methyl- / 4-methyl-1H-benzotriazole / 5-methyl-1H-benzotriazole / COBRATEC TT-100 / COBRATEC TT-351 / methyl-1H-benzotriazole / methylbenzotriazole / OLIN 53734 / tolytriazole / tolytriazole / TTA (=tolyltriazole) / TTZ (=tolyltriazole)	n° CAS: 29385-43-1	0,012 - 0,12	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Repr. 2, H361 Aquatique Chronique 2, H411

\*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

\*Contient une concentration fixe

## SECTION 4 Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Premiers soins après contact oculaire	: En cas de doute ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Do not induce vomiting. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: If you feel unwell, seek medical advice. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Self protection of the first-aider	: Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Rougeur. Skin rash/inflammation. Démangeaison. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

## SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
-------------------	---

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.	

## SECTION 7 Manutention et stockage

### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail. Ne pas respirer les vapeurs. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Dangers supplémentaires lors du traitement	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil, Sources de chaleur. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites.
Conditions de stockage	: Garder sous clef.
Matériaux d'emballage	: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. S'assurer que l'exposition est inférieure aux limites d'exposition professionnelle (le cas échéant). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

<b>Protection des mains:</b>
Gants de protection
<b>Protection oculaire:</b>
Lunettes de sécurité
<b>Protection de la peau et du corps:</b>
Porter un vêtement de protection approprié

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### Protection des voies respiratoires:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection respiratoire.

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,847
Masse volumique	: 7,071 lb/gal
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 38,9 mm <sup>2</sup> /s @ 40 ° C
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### SECTION 11 Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé  
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

#### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
ATE CA (oral)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	5000 mg/kg de poids corporel

#### Thio alkyl long chain alkyl ester (Undisclosed)

DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
----------------	---------------

#### Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
ATE CA (oral)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	5000 mg/kg de poids corporel

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID

#### 4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

DL50 orale rat	720 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
ATE CA (oral)	720 mg/kg de poids corporel

#### Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
----------------	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

#### 4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

pH	6 (0.1 %)
----	-----------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

<b>4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)</b>	
pH	6 (0.1 %)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
<b>Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
<b>Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
<b>Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
<b>4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 150 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé.
<b>Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid</b>	
Viscosité, cinématique	38,9 mm <sup>2</sup> /s @ 40 ° C
<b>Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)</b>	
Viscosité, cinématique	12 mm <sup>2</sup> /s
Hydrocarbure	Oui
<b>4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)</b>	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)
Symptômes/effets après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Rougeur. Skin rash/inflammation. Démangeaison. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### SECTION 12 Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

#### Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

#### 4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

CL50 - Poissons [1]	55 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Cyprinodon variegatus, Semi-static system, Salt water, Experimental value)
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	15,8 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	8,58 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
CE50 72h - Algues [1]	53 mg/l (ISO 10253, Skeletonema costatum, Static system, Salt water, Experimental value, Growth rate)
CE50 96h - Algues [1]	13,795 mg/l Source: ECOSAR
NOEC (chronique)	18,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
LOEC (chronique)	37,6 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

#### Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

CL50 - Poissons [1]	> 0,0013 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna

#### 12.2. Persistance et dégradation

##### Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
------------------------------	---

##### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

##### Thio alkyl long chain alkyl ester (Undisclosed)

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

<b>Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)</b>	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)</b>	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)</b>	
Persistence et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0 g O <sub>2</sub> /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,83 g O <sub>2</sub> /g substance
<b>Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)</b>	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible concernant la bioaccumulation.
<b>Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
<b>Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
<b>Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
<b>4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).
FBC - Poissons [1]	2,4 l/kg (BCFBAF v3.00)
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	4,168 (BCFWIN, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,079 – 1,083 (Practical experience/observation, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 25 °C)

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid</b>	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.
<b>4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)</b>	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.
<b>Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)</b>	
Mobilité dans le sol	35900000 Source: EPISUITE

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	: Les déchets issus de ce produit doivent être considérés comme aussi dangereux que le produit lui-même, avec selon toute probabilité les mêmes risques pour l'environnement. Les précautions de manipulation et traitement des déchets sont définies comme pour le produit lui-même.

### SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers environnementaux</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### TMD

Non réglementé

#### DOT

Non réglementé

#### IMDG

Non réglementé

#### IATA

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78<sup>9</sup> et au recueil IBC<sup>10</sup>

Non applicable

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### SECTION 15 Informations sur la réglementation

**Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

**Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

**Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

**4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

**Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

**Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid**

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

**Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

**Thio alkyl long chain alkyl ester (Undisclosed)**

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

**Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

**Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

**4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

**Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

### SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 06-27-2025

# Multi-Vehicle Automatic Transmission Fluid

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date de révision : 05-11-2026

Remplace la fiche : 03-26-2026

Sources des données : Documents de sécurité du fournisseur.

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

### Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.